PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION EN VISIOCONFERENCE

	Sous réserve d'homologation
Réunion par visionconférence du :	9 MARS 2021
De:	18h00 à 21h00
Président :	M. Timothée JOHNSON
Présents :	MME. NOIR Christelle, BERSOUX Isabelle, GARESTIER Sophie, ABOT Nicole MM. DUGENY Rodolphe, SISSAOUI Mounir, DUCLOS Grégoire, FALL Angelo, DECOUTY Shirvan, VINCENT Dominique, DUCLOVEL Grégory, GANDOIS Mathieu, JOUANIE Didier, COUTURAUD fabrice, NOUAUD Pierre, PARTHONNAUD Christian, PROUT Jean Pierre, PUYGRENIER Daniel, ARNAUD Tristan
Excusés :	MM. BELLANGEON Thierry, FELLAH Djamel, MELLONI Boris

Ordre du jour :

- Ouverture par le Président
- Intervention des élus du comité de direction
- Validation du Procès-verbal de l'Assemblée générale élective du 6 mars 2021
- Délégation de signature et engagement de dépenses
- Le plan d'urgence pour soutenir et aider les clubs dans la situation actuelle
- Réorganisation administrative du district
- Cotisation des membres du district (élus, cooptés..)
- Charte éthique des élus et des cooptés
- Appel à candidature pour intégrer les commissions du district
- Agenda
- Clôture par le Président

PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION EN VISIOCONFERENCE

Ouverture par le Président - Timothée JOHNSON

Le président souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres présents pour cette 1ère réunion du comité de direction du district de Football de la Haute-Vienne et adresse ses chaleureuses félicitations à tous les élus pour leur dévouement et leur implication dans la campagne électorale ; il rappelle que c'est un plaisir et un honneur pour lui d'avoir été élu pour présider le district et invite tous les élus à se mettre au travail rapidement au service des clubs pour les aider à sortir de la crise financière, sportive et structurelle actuelle. Un seul mot d'ordre : Au travail.

Déclaration des élus du comité de direction

Le président invite chaque membre à intervenir. Les élus s'expriment tour à tour pour féliciter le président pour sa campagne, l'assurer de leur total soutien, de leur envie de se mettre au travail au service des clubs mais également sur les difficultés rencontrées par les clubs dans cette période difficile. Les sentiments de fierté et du travail accompli résument l'état d'esprit de l'ensemble des élus. Les membres sont conscients qu'un gros chantier est devant eux et que seule l'action sur le terrain avec et pour les clubs sera la feuille de route durant la mandature.

Le Président remercie chaque intervenant : sincérité, loyauté, compétence et passion devront accompagner cette mandature. Il redit son plaisir de voir une équipe soudée et souligne que nous sommes tous des bénévoles contrairement à une fausse idée que certains ont véhiculé pendant la campagne.

Validation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale élective du 6 mars 2021

Les membres du comité valident à l'unanimité le PV de l'AG élective du 06/03/2021.

Délégation de signatures

Timothée JOHNSON - Grégoire DUCLOS -SISSAOUI Mounir - Guillaume ROCHETEAU

Engagement de dépenses

Timothée JOHNSON - Grégoire DUCLOS
Au-delà de 1000 euros, deux signatures seront requises.

Le plan d'urgence pour soutenir et aider les clubs dans la situation actuelle

Le président rappelle qu'il est capital pour tenir compte de la situation actuelle, de mettre rapidement en place le plan d'urgence pour soutenir et aider l'ensemble de nos clubs. Il s'agit d'une promesse de campagne qui vise à apporter en cinq actes une réponse immédiate et concrète aux préoccupations actuelles des Présidents de clubs.

- 1er acte : la conférence des présidents de clubs (CPC) sera organisée le 12 mars 2021 comme annoncé lors de la campagne pour partager et faire les informations (sportives, financières, sanitaires ou autres) aux présidents des clubs. La périodicité de cette rencontre innovante sera décidée ensemble avec les clubs.

PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION EN VISIOCONFERENCE

- 2ème acte : Une demande de moratoire sur les prélèvements des clubs a été transmise à la LFNA. Une réunion technique est prévue avec le directeur financier de la Ligue le mercredi 10 mars 2021. Les clubs seront contactés dans les prochains jours par les élus pour évoquer leurs difficultés financières et connaître leur souhait d'un moratoire ou non. Le président insiste sur le caractère volontaire du moratoire pour chaque club.
- 3ème acte : Il sera proposé aux clubs un remboursement des frais d'engagements payés pour la saison 2020-2021 en cas d'année blanche sportive déclarée par la FFF. Les clubs décideront lors de la CPC du 12 mars 2021 sous quelle forme ils souhaitent recevoir ce remboursement (avoir, chèque.)
- 4ème acte : Le district proposera l'organisation d'un mini championnat départemental pour les jeunes (sous réserve des conditions sanitaires) durant l'été. Un groupe de travail présidé par un élu sera mis en place pour cette manifestation qui vise à redonner du lien social et la convivialité dans les clubs. Le Président souligne que le district soutiendra les clubs qui souhaiteront mettre en place des manifestations sportives durant l'été.
- 5ème acte : L'annulation des amendes (sportives et financières) pour infraction au statut de l'arbitrage pour 2020-2021 (en cas de saison blanche) est mise à l'étude. Un état sur la situation sera fait avec la LFNA et la FFF pour envisager l'annulation des sanctions des clubs concernés.

Les membres du comité valident à l'unanimité le plan d'urgence.

Réorganisation administrative du district

Le Président préconise une réorganisation administrative du district consistant à revoir les fiches de postes des salariés pour les positionner sur de nouvelles missions pour une meilleure efficacité au service et dans l'intérêt des clubs.

Le président souligne l'enthousiasme du personnel à travailler avec la nouvelle équipe élue.

Une réunion du personnel aura lieu le jeudi 11 mars 2021 avec l'ensemble des salariés du district pour rassurer les salariés sur la nouvelle organisation administrative qui sera mise en place.

Cotisation des membres individuels du district (comité de direction, cooptés…)

Les membres du comité décident de fixer la cotisation à 25 euros pour la saison en cours et prochaine. Ce montant sera réétudié chaque saison.

La Charte éthique des élus et des cooptés

Le Président présente la charte éthique des élus et des cooptés du district. Il insiste sur l'importance de respecter ladite charte pour garder en toute circonstance la confiance des clubs. Dans le cadre des missions qui leur sont confiées, les élus et les cooptés devront respecter les principes suivants :

- Garder en toutes circonstances son devoir de réserve,
- Donner une image positive du District de Football de la Haute-Vienne et de la

PROCÈS-VERBAL

COMITE DE DIRECTION EN VISIOCONFERENCE

fonction de membre de commission,
- Mettre ses compétences et ses aptitudes au service du Football,
- Se garder de critiquer en public, de quelque manière que ce soit, les instances dirigeantes de la F.F.F. et/ou de la LFNA et du District,
- Faire preuve de loyauté et d'exemplarité,
- Respecter les règles de déontologie attachées à la fonction.

Chaque membre du district est appelé à prendre conscience de l'importance de ces consignes sous peine de conséquence :
« Tout comportement contraire à la morale, à l'éthique ou portant atteinte à l'honneur, à l'image ou à la considération de la F.F.F., de ses Ligues ou Districts, de la Ligue de Football Professionnel, d'un de leurs dirigeants, d'un assujetti ou d'un tiers, ou, plus généralement, du Football Français peut donner lieu à l'engagement de poursuites disciplinaires » (Extrait du règlement disciplinaire de la FFF)

Les membres du comité valident à l'unanimité la charte éthique des élus et des cooptés du district.

Appel à candidature pour intégrer les commissions du district

Conformément aux engagements pris d'œuvrer en toute transparence avec nos clubs, un appel à candidature sera prochainement lancé à tous les bénévoles, sans aucune distinction, qui désirent contribuer au projet de développement de notre football pour faire partie des commissions du district. Un mail sera également adressé à chaque président de club pour être relayé aux licenciés qui souhaitent candidater. Toutes les bonnes volontés seront les bienvenues.

Agenda.
AG du CDOS : le 27 mars. Le district sera représenté par 1 ou 2 membres à désigner.

Prochain comité sur convocation. Après discussion, il est décidé de le faire en distantiel par visio.

Le prochain comité se tiendra le 29 mars 2021 en visioconférence à 19h00.

Le Président remercie l'ensemble des personnes présentes à cette première réunion et clôture la séance à 21h.

Le Président du District — **Le Secrétaire Général**
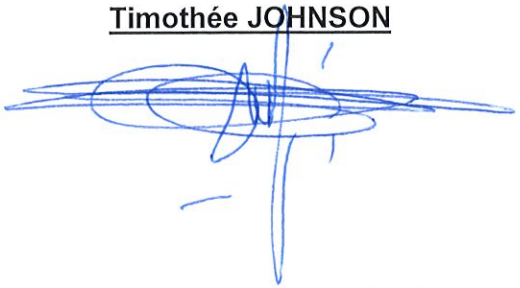
Timothée JOHNSON — **Mounir SISSAOUI**